



Permis d'exploitation d'une licence de débit de boisson – chambres d'hôtes

NOUVEAUTÉ

A DISTANCE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Permettre aux loueurs de chambres d'hôtes d'exploiter leur activité dans le respect des obligations légales et réglementaires, en particulier celles relatives à la vente et au service de boissons alcoolisées, afin d'obtenir le permis d'exploitation "chambres d'hôtes".

Programme

Cadre juridique et réglementaire de l'activité

Le régime juridique des chambres d'hôtes (Code du tourisme, Code de la santé publique).

Définition, conditions d'exploitation, obligations administratives.

Déclaration en mairie et obligations fiscales/sociales.

Responsabilités civiles et pénales de l'exploitant.

La réglementation des débits de boissons

Typologie des licences (petite licence restaurant, licence restaurant).

Conditions personnelles pour obtenir une licence.

Procédure d'obtention et spécificités pour les chambres d'hôtes.

Interdictions et restrictions liées à la vente d'alcool.

Sanctions en cas de non-respect.

Règlementation locale :

Arrêtés préfectoraux et municipaux applicables.

Obligations départementales et municipales pour les établissements titulaires d'une licence de débit de boissons.

La protection des mineurs et des publics vulnérables

Interdictions de vente aux mineurs.

Obligations d'affichage.

Responsabilités de l'exploitant en matière de prévention.

Prévention et lutte contre l'alcoolisme

Risques liés à la consommation excessive d'alcool.

Conduite responsable de l'exploitant : conseils, modération, information.

Gestion des situations sensibles avec les clients.

Hygiène, sécurité et responsabilité civile

Normes d'hygiène alimentaire et de stockage des boissons.

Sécurité des personnes et respect de la réglementation sanitaire.

Obligations d'assurance.

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Futur exploitant de chambres d'hôtes

Durée

1 Jour 7 Heures à distance

Tarif(s) net de taxe

295 € par stagiaire

Adresse

Site de Saint-Malo

66 avenue de Marville,
35400 Saint Malo

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>



Les points forts de la formation

- Intégration des dernières évolutions réglementaires et des bonnes pratiques.
- Centre de formation agréé par la préfecture
- Le permis d'exploitation est valable 10 ans. Il est ensuite renouvelable en effectuant une nouvelle formation de 7 heures.

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Identifier les principales obligations légales et administratives liées à l'exploitation d'une chambre d'hôtes (déclaration, responsabilité, fiscalité). Décrire les règles encadrant la vente et le service de boissons alcoolisées (types de licences, interdictions, protection des mineurs, affichages obligatoires). Appliquer les principes de prévention, d'hygiène et de sécurité dans le cadre de l'activité de loueur de chambres d'hôtes.

▶ A DISTANCE

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation. Evaluation des compétences pour la délivrance du CERFA Permis d'exploitation du Ministère de l'Intérieur sous forme de quiz. pour obtenir le permis d'exploitation auprès de la mairie ou préfecture, vous devez: Avoir 18 ans ou être mineur émancipé Ne pas être sous tutelle Ne pas avoir été condamné pour crime ou l'un des délits du proxénétisme. Dans ce cas, l'incapacité est perpétuelle (interdiction à vie). Ne pas avoir été condamné à une peine de prison pour (notamment) vol, recel, infraction en matière de stupéfiant. Dans ces cas, l'incapacité dure 5 ans et cesse en cas de réhabilitation

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'application concrètes par de nombreux exercices

Date et mise à jour des informations : 20/01/2026

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Les sessions



Saint Malo

- Le 4 juin 2026 en distanciel

Contacts



GANDOURINE Marie

Marie.GANDOURINE@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Saint-Malo - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435
66 avenue de Marville,, - 35400 Saint Malo
Tél. : 0299191520 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

